

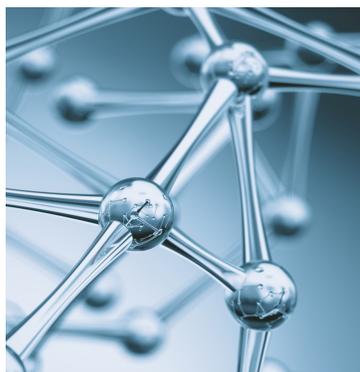
GÉRER L'EXPOSITION AUX NANOPARTICULES

DE LA COMPRÉHENSION DU RISQUE À LA MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ACTION

19 ET 20 OCTOBRE 2023

OU

8 ET 9 FÉVRIER 2024



Les nanoparticules, thème encore compliqué à définir et à intégrer aux politiques SST de l'entreprise devient pourtant un risque de plus en plus présent dans le monde industriel. Pour évaluer celui-ci, le professionnel en Hygiène, Santé et Sécurité doit avoir conscience du niveau de danger provoqué par les processus de production, mais doit également avoir connaissance des méthodes existantes pour évaluer et estimer les différents niveaux de risque. Les techniques disponibles, encore peu démocratisées sont une bonne approche pour une première évaluation. Lectures directes ou différées; composition, concentration ou dispersion... Cette formation vise à simplifier la compréhension du sujet nanoparticules et donner une première approche sur les bonnes pratiques, évoquer des retours d'expériences réalisées en Europe et dessiner un parallèle entre les réglementations européennes et américaines.



EN LIGNE
VIA Zoom



DURÉE
2 sessions de 4 heures
8h à midi



FORMATEUR
Mickaël Davallan 
Auditeur interne hygiène industrielle
Formateur certifié
Up n'Pro



DATE LIMITE D'INSCRIPTION
20 octobre 2023

Inscription 

Formation 8 heures

Catégorie	Coût
Membre AQHSST Individuel ou chercheur	200 \$
Membre AQHSST Employeur	235 \$
Membre AQHSST Étudiant	115 \$
Non-membre de l'AQHSST ou public	300 \$

OBJECTIFS

Les objectifs de la formation sont :

- Intégrer le risque nanoparticules aux enjeux SST de l'entreprise
- Prendre conscience des risques possibles et faire naître une première réflexion et remise en question sur les processus internes
- Etre capable de juger le risque interne et de rassurer les travailleurs, les syndicats ou comité SST sur le réel risque existant
- Connaître les méthodes d'évaluation de l'exposition
- Savoir choisir entre mesures en temps réel et mesures différées pour ses besoins d'évaluation
- Susciter une première réflexion sur une meilleure protection des travailleurs contre ce risque invisible
- Etre capable de faire une demande pour une première analyse du risque en sachant orienter précisément la demande de prélèvement et d'analyse
- Prendre connaissance des premières mesures réalisées en Europe sur le sujet et des résultats obtenus sur les expositions aux différents matériaux.